

2EJ CONSEILS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 138, Boulevard Haussmann – 75008 PARIS
Société en cours d'immatriculation

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
POUR NOMINATION DU 1^{er} PRESIDENT
DE LA SOCIETE 2EJ CONSEILS

L'an deux mille vingt six, le 23 février à douze heure, Monsieur SEBAN Amrane Cédric, propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 € de nominal chacune composant le capital social de la société **2EJ CONSEILS**, société par actions simplifiée en cours d'immatriculation, agissant en sa qualité d'associée unique.

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de seule associée de la société, Monsieur SEBAN Amrane Cédric, a établi le procès-verbal suivant, relatif à la décision de nomination du premier président de la société **2EJ CONSEILS**.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- La nomination du premier président de la société **2EJ CONSEILS**;
- Les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur SEBAN Amrane Cédric, demeurant aux 5 square Capitaine Claude Barrès, 92200 Neuilly-sur-Seine, Né à LYON (69003) le 27 juin 1976, de nationalité française et résidant en France, est nommé en qualité de président de la société pour une durée indéterminée.

Il n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Il déclare accepter les fonctions de présidente qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction de gérer une société commerciale.

DEUXIEME RESOLUTION

Le président exercera ses fonctions dans les conditions prévues par la loi et l'article 29 des statuts.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique se donne tous pouvoirs pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

*Fait à Paris
Le 23 février 2026*

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des formalités.

Monsieur SEBAN Amrane Cédric